



Rapatriement d'argent d'un pays etranger vers la france

Par **sdorado**, le **11/04/2009** à **12:14**

Bonjour,

Je suis parti de France en 1997 pour aller vivre dans un pays d'Amérique centrale où j'ai monté une petite société anonyme avec un collègue. Nous avons démarré notre activité en 1999. Elle consiste à importer des produits d'artisanats touristiques en provenance d'Asie pour alimenter nos 2 boutiques. Après 10 années de travail, j'ai pu constituer un capital de +/- 120 000 euros que je voudrais rapatrier en France afin de construire une petite maison sur un terrain familial déjà acquis. J'aimerais savoir comment faire pour ramener cette somme et savoir si impôts à payer il y a. Je dois préciser que je n'ai jamais postulé à la résidence du pays en question et que par conséquent j'ai toujours gardé le statut de visiteur dudit pays en sortant tous les 3 mois 3 jours et ainsi de suite.

Je remercie quiconque pouvant me renseigner.